Envoyé en préfecture le 21/06/2023
Reçu en préfecture le 21/06/2023
Publié le
ID : 014-211404371-20230614-DELIB_2023_070-DE

VILLE DE mondeville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

08/06/2023

AFFICHEE LE :

08/06/2023

.

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 25

VOTANTS : 28

DATE D'AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBERATIONS

15 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 14 juin, à 20h00
Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Bertrand HAVARD, Fabienne KACZMAREK, Véronique VASTEL, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Bertrand HAVARD à Hélène BURGAT, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST, Véronique VASTEL à Joël JEANNE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

TARIFICATION DES COMMERCES AMBULANTS ET "FOOD TRUCK" SUR L'ESPACE PIERRE SOISMIER DE CABOURG

DELIBERATION N° **DELIB/2023/070**
RAPPORTEE PAR : Madame Maryline LELEGARD-ESCOLIVET

Signé par : Hélène BURGAT
Date : 15/06/2023
Qualité : MAIRE

Envoyé en préfecture le 21/06/2023
Reçu en préfecture le 21/06/2023
Publié le
ID : 014-211404371-20230614-DELIB_2023_070-DE

Afin de répondre à une demande régulière de vendeurs ambulants en restauration pour s'installer sur l'espace Pierre Soismier (Avenue Charles de Gaulle à Cabourg (14390)) lors de la période d'ouverture, du 1er mai au 30 septembre de chaque année, il est proposé d'appliquer une tarification pour les professionnels.

Ces vendeurs participent aux services de l'espace Pierre Soismier et à l'animation générale du site.

TARIF	**COÛT**
Redevance d'occupation du domaine public	6€/heure (accès à l'électricité inclus)

Par conséquent,

Après consultation de la commission Démocratie de proximité et citoyenneté du 5 juin 2023,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** la mise en place de cette nouvelle tarification,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	**CONTRE**	**ABST.**	**NE PREND PAS PART AU VOTE**
VOTE	**28**	**0**	**0**	**0**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT